

Avenant 1 à l'Accord conventionnel interprofessionnel en faveur du développement de l'exercice coordonné et du déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L.162-14-1, L. 162-14-1-2, L.162-14-2 et L.162-15,

Vu l'accord cadre interprofessionnel paru au journal officiel le 7 avril 2019,

Il a été convenu ce qui suit entre

L'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM),

Et

Les organisations représentatives signataires du présent accord

Article unique

L'article 12.2.1 de l'accord conventionnel interprofessionnel est modifié comme suit.

Après le premier alinéa de l'article 12.2.1 est ajouté l'alinéa suivant.

« Toutefois, la section sociale de la CPR a la possibilité de mettre en place l'organisation suivante : un membre de la section sociale peut posséder jusqu'à 3 voix permettant ainsi l'installation de la commission avec un nombre de représentants désignés différents du nombre de représentants de la section professionnelle et ce, tout en respectant la parité. ».

L'article 12.3.1 de l'accord conventionnel interprofessionnel est modifié comme suit.

Après le premier alinéa de l'article 12.3.1 est ajouté l'alinéa suivant.

« Toutefois, la section sociale de la CPL a la possibilité de mettre en place l'organisation suivante : un membre de la section sociale peut posséder jusqu'à 3 voix permettant ainsi l'installation de la commission avec un nombre de représentants désignés différents du nombre de représentants de la section professionnelle et ce, tout en respectant la parité. ».

Fait à Paris, le

Pour l'Union Nationale des Caisses
d'Assurance Maladie
Le Directeur Général,

Nicolas REVEL



Le Président de la Fédération Française
des Médecins Généralistes
Jacques BATTISTONI



Le Président de la Confédération
des Syndicats Médicaux Français
Jean-Paul ORTIZ



Le Président des Syndicats
des Médecins Libéraux
Philippe VERMESCH



Le Président de la Fédération
des Médecins de France
Jean-Paul HAMON

Les Co-Présidents du BLOC
Bertrand de ROCHAMBEAU

Philippe CUQ

François HONORAT

Le Président des Chirurgiens-Dentistes
de France
Thierry SOULIE



Le Président de l'Union Dentaire
des Chirurgiens-Dentistes
Philippe DENOYELLE

Le Président de la Fédération
des Syndicats Dentaire Libéraux
Patrick SOLERA

La Présidente de l'Union Nationale
et Syndicale des Sages-Femmes
Marie-Anne POUMAER



La Présidente de l'Organisation Nationale
des Syndicats de Sages-Femmes
Camille DUMORTIER



La Présidente de Convergence Infirmière
Ghislaine SICRE



La Présidente du Syndicat National
des Infirmières et Infirmiers Libéraux
Catherine KIRNIDIS

Le Président de la Fédération Nationale
des Infirmiers
Daniel GUILLERM

Le Président de la Fédération Française des
Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs
Sébastien GUERARD

Le Président de l'Union Nationale des
Syndicats de Masseurs-Kinésithérapeutes
Libéraux
Mickael MULON

La Présidente de la Fédération Nationale
des Orthophonistes
Anne DEHETRE

Le Président du Syndicat National
Autonome des Orthoptistes
Laurent MILSTAYN

Le Président de la Fédération Nationale
des Podologues
Serge COIMBRA

Le Président de la Chambre Nationale
des Services d'Ambulances
Dominique HUNAUT

Le Président de la Fédération Nationale
de la Mobilité Sanitaire
Thierry SCHIFANO

Le Président de la Fédération Nationale
des Ambulanciers Privés
Philippe LAURIOT

~~Le Président de la Fédération Nationale
des Artisans Ambulanciers
Jean-Claude MAKSYMIUK~~

La Présidente de la Fédération Nationale
des Centres de Santé
Hélène COLOMBANI

Le Président de la Croix Rouge Française
Jean-Jacques ELIHAM

Le Président de la Fédération des
Mutuelles de France
Jean-Paul BENOIT

Le Président de la Fédération Nationale de
la Mutualité Française
Thierry BEAUDET

Le Président de l'Union Nationale de
l'Aide, des Soins et des Services aux
Domiciles
Guillaume QUERCY

La Présidente de l'Union Nationale des
Associations d'Aide à Domicile en Milieu
Rural
Marie-Josée DAGUIN

Le Président d'Adessadomicile
Patrick MALPHETTES



Le Directeur Général de la Caisse
Autonome Nationale de la Sécurité Sociale
dans les Mines
Gilles de LACAUSSADE

Le Président de la Fédération Nationale
des Institutions de Santé et d'Action
Sociale d'Inspiration Chrétienne
Alain RONDEPIERRE



La Présidente de la Confédération
des Centres de Santé
Françoise LE COQ

Le Président du Syndicat des Biologistes
François BLANCHECOTTE



Le Président du Syndicat National
des Médecins Biologistes
Claude COHEN



Le Président du Syndicat
des Laboratoires de Biologie Clinique
Jean PHILIPP

Le Président du Syndicat des jeunes
biologistes médicaux
Lionnel BARRAND



Le Président de la Fédération
des Syndicats Pharmaceutiques de France
Philippe BESSET

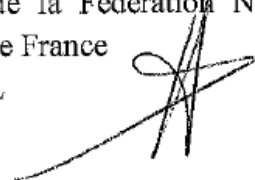
Le Président de l'Union des Syndicats
de Pharmaciens d'Officine
Gilles BONNEFOND



Le Président du Syndicat National
des audioprothésistes
Luis GODINHO



Le Président de la Fédération Nationale
des Opticiens de France
Alain GERBEL



Le Président du Syndicat National
des Opticiens Mutualistes
Véronique BAZILLAUD

Le Président du Rassemblement
des Opticiens de France
André BALBI

Le Président de l'Union Des Ocularistes
Français
Yves QUENTIN

La Présidente par intérim du Syndicat
des Epithésistes Français
Anne-Marie RIEDINGER

Le Président de la Fédération Française
des Podo-Orthésistes
Serge MATHIS

Le Président de l'Union française
des Orthoprothésistes
Benoît BAUMGARTEN



Le Président du Syndicat National
de l'Orthopédie Française
Jacques FECHEROLLE



Le Président du Syndicat National
des Entreprises de l'Audition
Guillaume FLAHAULT



